

Dans ce numéro

DISCRIMINATION À L'EMBAUCHE : NOUVEAU PROCÈS

Une semaine après le Moulin Rouge, c'est l'hôtel La Villa à Paris qui se trouvait poursuivi pour discrimination à l'embauche.

page 3

RETARD DANS LES PROJETS DE MÉRIDIEN

Introduction en Bourse reportée, plan de rénovation ralenti, projet de développement revu à la baisse, poids de l'endettement, sont autant d'éléments qui conduisent Le Méridien à une certaine prudence.

page 5

PROMOUVOIR L'ALTERNANCE

Réunie à Bourges, l'Association nationale des professeurs de cuisine et de restaurant de CFA veut se donner les moyens de promouvoir la formation en alternance et d'intensifier la promotion de l'apprentissage.

page 9

L'INQUIÉTUDE DE PIERRE HERMÉ

Après les dépôts de bilan des restaurants Korova et Nobu cet été, c'est aujourd'hui la pâtisserie de Pierre Hermé, qui pourtant ne désemplit pas, qui vient d'être déclarée en cessation de paiement.

page 7

Vous avez la réponse

*Peut-on licencier en
cours de maladie ?*

page 11

LE VERRE DE TROP

Pour avoir servi ses deux chopines habituelles à un client avant qu'il ne prenne le volant et cause un accident mortel, un cafetier a été mis en examen.

Son client avait 4 g d'alcool dans le sang. Encore une fois, la responsabilité des cafetiers et des restaurateurs est mise en cause

page 4



Cafetier en examen

Ce numéro est composé d'un cahier quadri de 32 pages.

Les 19 et 20 octobre 2002

EN EXCLUSIVITE SUR CANAL+
2 GRANDES AFFICHES DE LIGUE 1
LYON/AUXERRE ET MARSEILLE/STRASBOURG

VOS CLIENTS NE VOUDRONT PLUS QUITTER L'HOTEL !

Pour en faire bénéficier vos clients et pour plus d'informations, contactez-nous
au 01 71 75 92 92 - FAX 01 71 75 90 90 - service.collectivites@canal-plus.com.